

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 00227
Numéro SIREN : 316 933 563
Nom ou dénomination : DERET

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2021 sous le numéro de dépôt 9407

DERET
Société par actions simplifiée
au capital de 46 814 530 euros
Siège social : 331 ancienne route de Chartres
45770 SARAN
316 933 563 RCS Orléans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2021**

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de l'expiration des mandats de :

- Monsieur Eric DOLIGE demeurant 12 quai du Mail à MEUNG-SUR-LOIRE (45130),
- Monsieur Thierry CASPAR-FILLE-LAMBIE demeurant 8 avenue Bugeaud à PARIS (75116),
- Monsieur Dominique MANDONNAUD demeurant 8 impasse des Argentiers à LIMOGES (87000).

En remplacement des mandats expirés, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de membres du Conseil de surveillance, pour une durée qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui suit la date du 3^{ème} anniversaire de leur nomination, à savoir l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les personnes suivantes :

- Madame Asmaa DERET née MANNI, née le 21 décembre 1966 à CASABLANCA demeurant l'Arche de Noé –Route d'Olivet - 45160 ARDON
- Madame Lina DERET, née le 17 mai 1995 à ANTIBES demeurant l'Arche de Noé – Route d'Olivet - 45160 ARDON
- ~~Monsieur Franck GRIMONPREZ né le 28 mai 1970, demeurant 433 bis avenue de la Marne les Pivoines - 59700 MARCQ EN BAROEUL~~

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

~~L'Assemblée Générale décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la Société au 580 rue du Champ Rouge à Saran (45770).~~

~~Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société ainsi qu'il suit :~~

~~« **ARTICLE 3 – SIEGE SOCIAL**~~



~~Le siège social est fixé à SARAN (45770) 580 rue du Champ Rouge.~~

~~Il peut être transféré par décision du Conseil de surveillance qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision devra être ratifiée par la plus proche décision collective des associés. »~~

~~Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.~~

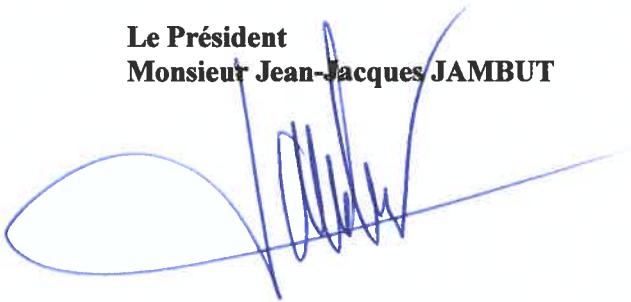
SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet de réaliser toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.
.../...

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Monsieur Jean-Jacques JAMBUT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JJ Jambut', with a large, sweeping loop on the left side.